

<http://www.pierrealainmillet.fr/Poubelles-d-activites-non>



Poubelles d'activités « non ménagères » : Un enjeu d'agglomération !

- DHD - Propreté -

Date de mise en ligne : lundi 20 décembre 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Dans presque tous les conseils de quartier, la question de la propreté et notamment des conditions de stockage et de propreté des bacs de collecte a fait l'objet de questions

La ville s'engage sur ce sujet comme sur toutes les questions de propreté avec bien sûr la semaine de la propreté en Mai. Mais il est toujours délicat sur ce sujet de ne pas contribuer à dévaloriser l'image de la ville, ni à l'inverse de ne pas avoir tendance à nier la réalité des problèmes

En quelque sorte, c'est toujours la question de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine.

Ce qui nous intéresse bien sûr, c'est que les choses s'améliorent, que des solutions soient trouvées pour les points noirs comme les dépôts d'encombrants récurrents. Mais il reste que c'est aussi un enjeu de communication.

Alors, ce dimanche, me promenant dans le centre de Lyon, je n'ai pu résister à prendre ces deux photos, qui nous montrent que la question de la collecte des déchets non ménagers est bien un enjeu d'agglomération

Premier exemple avec un restaurant qui stocke ces bacs sur le trottoir qui débordent largement, et contiennent à l'évidence des déchets non ménagers. Seront-ils collectés lundi matin ? je suppose. Or c'est bien le sujet qui fait conflit sur nos centres commerciaux. ! Ce problème est donc bien global !

http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH299/img_0012-13b41.jpg

Mais l'exemple le plus intéressant est devant l'église qui fait face à la chambre de commerce. Un bac vert est sorti et des sacs ont été déposés sur le trottoir. Encore un exemple de dépôt sauvage pour lequel la ville de Vénissieux demande à sa police municipale d'ouvrir les sacs pour identifier les auteurs

http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L299xH400/img_0011-251f9.jpg

Bien sûr, je ne suis pas assermenté pour en apporter la preuve, mais il était facile pour tous les passants de jeter un œil sur les papiers dont beaucoup étaient déchiquetés dans un appareil assurant la « confidentialité » des documents jetés. Mais certains étaient très lisibles et identifiaient sans aucun doute le propriétaire des sacs. La chambre de commerce juste en face ! C'étaient en fait les papiers jetés après l'organisation des élections des entreprises !

Je n'oublierai pas de poser la questions à mes collègues Lyonnais à la prochaine réunion de la commission de la proximité du Grand Lyon !